



Non présentation au Tribunal Correctionnel

Par **vaya36**, le **04/07/2013 à 14:56**

Bonjour, rnrnJ'étais convoqué au tribunal correctionnel pour escroquerie, faux et usage de faux et abus de confiance. Je ne me suis pas présenté au Tribunal pour deux raisons : rn1) Je n'ai pas pu payer mon avocat en temps et en heure car j'avais perdu mon emploi. rn2) Habitant à 800 kms du tribunal qui me jugeait, je ne pouvais payer mon déplacement. rnrnJ'ai été jugé malgré mon absence et une absence de représentation mais je n'ai pas la décision du tribunal. rnrnQue dois-je faire maintenant ? Puis-je faire appel afin d'être juger avec un avocat ? A partir de quand les 10 jours pour faire appel commencent ils ? rnrnMerci pour vos réponses

Par **Marion3**, le **04/07/2013 à 16:42**

Bonjour,rnrnAvez-vous expliqué par courrier Recommandé AR au Tribunal les raisons pour lesquelles vous ne pouviez pas vous déplacer pour l'audience ?rnrnCdt